

*Vincent Regnault, Avocat  
Conseiller juridique principal  
Affaires réglementaires et réclamations  
Ligne directe : (514) 598-3102  
Télécopieur : (514) 598-3839  
Courriel : [vregnault@gazmetro.com](mailto:vregnault@gazmetro.com)  
Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR COURRIEL ET PAR COURRIER**

Le 9 mai 2011

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la bourse  
800, Place Victoria - bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

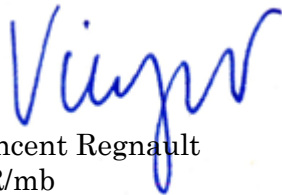
**Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en commandite  
Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011  
Dossier de la Régie : R-3752-2011  
Notre dossier : 312-00458**

---

Chère consoeur,

Tel que requis par les *Lignes directrices* approuvées à la décision D-2011-048, Société en commandite Gaz Métro confirme à la Régie de l'énergie que ses représentants au Groupe de travail du PEN seront Sylvain Audette, directeur, Réglementation et Tarification et Jean-Benoît Trahan, chef de service, Réglementation.

Espérant le tout conforme et nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Vincent Regnault  
VR/mb